

Propanone PUR

L-F-T-N

Danger



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 102 056
Nom commercial : Propanone PUR
Identification de la société : JEULIN SA
T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE

: F; R11
R66
R67
Xi; R36

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

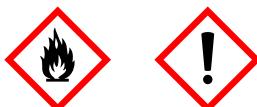
Classe de danger et code de catégorie

- Dangers physiques
- Dangers pour la santé

: Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (CLP : Flam. Liq. 2)
: Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement

: Danger

• Mention de danger

: H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

• Informations additionnelles sur les dangers

: EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

• Conseils de prudence

- Généraux

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

Propanone PUR
L-F-T-N
2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)
- Prévention

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

- Intervention

: P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Acétone	: 100 env. %	67-64-1	200-662-2	606-001-00-8	F: R11 R66 R67 Xi: R36 ----- Flam. Liq. 2 (H225) Eye irrit 2 (H319) STOT SE 3 (H336) STOT RE (EUH066)

4. PREMIERS SECOURS
- Inhalation

: Administrer de l'oxygène et une assistance respiratoire si nécessaire. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais.

- Contact avec la peau

: Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.

- Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion

: Faire vomir en cas d'ingestion massive. Si la victime est parfaitement consciente/lucide. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
Prévention

: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la chaleur.

Moyens d'extinction

: Poudre. Mousse. Dioxyde de carbone.

- Adéquats

: Eau.

- Contre-indiqué

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

Risques particuliers

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Protection contre l'incendie

: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Procédures spéciales



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 7

Révision nr : 3

Date : 3 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 12 / 3 / 2007

Propanone PUR

L-F-T-N

6. MESURES Á PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques

: Ecartez toute source éventuelle d'ignition.

Précautions individuelles

: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Evacuer et restreindre l'accès.

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027).
Rincer/diluer le résidu à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

Manipulation

: Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.

Stockage

: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

: Eviter toute exposition inutile.

- Protection respiratoire

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

- Protection de la peau
- Protection des yeux
- Autres

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Contrôle de l'exposition

- CEE

: 500 ppm
1210 mg/m³

- France

: VME [ppm] : 500
VME [mg/m³] : 1210

- Allemagne

MAC [mg/m³] : 1200

MAC [ml/m³] : 500

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique

: Acétone, propanone, diméthylcétone.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

Propanone PUR
L-F-T-N
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Pénétrant(e).
pH	: (20°C 395g/LH2O):5-6
Poids moléculaire	: 58,08
Point de fusion [°C]	: - 94,6
T°d'ébullition initiale [°C]	: 56,1
Densité	: (20 °C) : 0,79
Pression de vapeur [hPa]	: (20 °C) : 247 (40 °C) : 546 (60 °C) : 1120 (80 °C) : 2266
Densité de vapeur relative (air=1)	: 2
Viscosité à 20°C [mPa.s]	: 0,32
Solubilité dans	: Ethanol. (20 °C) : soluble Ether. (20 °C) : soluble Eau. (20 °C) : soluble
Point d'éclair [°C]	: -18
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 538
Limites d'explosivité	: 2,15
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 13
Limites d'explosivité supérieures [%]	: -0,24 (expérimental)
Log P octanol / eau à 20°C	: 1,9
Vitesse d'évaporation (éther=1)	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
Conditions à éviter

: Chaleur.
Etincelles.
Flamme nue.

Matières à éviter

: Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K).
Bases fortes. (KOH, NaOH...).
Halogènes.
Dérivés halogénés des hydrocarbures. (CHCl3, CHBr3...).
Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...)
Comburant.

Réactions dangereuses

: Combustible.

Produits de décomposition dangereux

: Monoxyde de carbone.

Propriétés dangereuses

: Danger de feu/explosion. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

Propanone PUR**L-F-T-N****11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë****- Inhalation**

: L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
L'inhalation peut affecter le système nerveux et provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, des faiblesses, une perte de la coordination et l'inconscience.

- Cutanée

: Provoque une irritation modérée de la peau.
Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.

- Oculaire

: Irritation.
Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement

- Ingestion

: Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
Des concentrations excessives peuvent provoquer une dépression nerveuse, des maux de tête et des faiblesses allant jusqu'à la perte de conscience.

- Autre

: La surexposition à long terme provoque des effets sur le foie et les reins.
Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux.

: 5800

: > 20 g/kg

: Irritant pour les yeux.

: Provoque une irritation modérée de la peau.

: Aucune donnée disponible.

: N'est pas supposé toxique.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]**Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]****Irritation de la peau (lapin)****Irritation des yeux (lapin)****Irritation des membranes muqueuses (lapin)****Toxicité chronique****Effets mutagènes****- Ames test****- E. Coli test****Autres informations toxicologiques**

: Les tests mutagéniques sont négatifs.

: Les tests mutagéniques sont négatifs.

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 3.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**Information relative aux effets écologiques****Eviter le rejet dans l'environnement.**

: Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 12600-12700 mg/L/48h.
Toxicité pour les poissons : L. Macrochirus CL50 : 8300 mg/L/96h.

Concentration limite de toxicité :

Toxicité pour les algues : Sc. quadricauda CI5 : 7500 mg/L/8h.

Toxicité pour les bactéries : M. aeruginosa CE5 : 530 mg/L/8h - Ps. Putida CE5 : 1700 mg/L/16h.

Toxicité pour les protozoaires : E. sculatum CE5 : 28 mg/L/72h.

: 2,20

: (gO2/g) : 2,07

: 1,85

: Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 7

Révision nr : 3

Date : 3 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 12 / 3 / 2007

Propanone PUR

L-F-T-N

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES (suite)

Biodégradation [%] : 91%/28d.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets : Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eviter le rejet dans l'environnement.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name : 1090 ACÉTONE, 3, II, ADR
- No ONU : 1090
- I.D. n° : 33

Transport terrestre

- ADR/RID

Transport par mer

- GGVE/GGVSee classe
- Code IMO-IMDG
- Classe
- Groupe d'emballage

Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 1090 Acetone
- IATA - Classe ou division : 3
Groupe d'emballage IATA : II

Group : II
Class : 3

UN 1090 Acétone

3

II

UN 1090 Acetone

3

II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R11 : Facilement inflammable.
R36 : Irritant pour les yeux.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer déssèchement ou gercures de la peau.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 7

Révision nr : 3

Date : 3 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 12 / 3 / 2007

Propanone PUR

L-F-T-N

que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin
Règlement CE 1907/2006

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59